

PRIME DE SERVICE

Décembre 2022

Alors que le pouvoir d'achat des fonctionnaires est souvent malmené par le Gouvernement (gel du point d'indice, échelons à la durée maximale, fusion de grades, rémunération au mérite, etc.) la prime de service, communément appelé « prime d'assiduité » reste un complément de salaire.

Elle est versée en deux fois : juin et décembre.

A ne pas confondre avec le CIA - le Complément Indemnitaire Annuel qui représente 10% du RIFSEEP et qui est versé en Novembre.

Le montant de la prime de décembre 2022 s'élève à

649,00€ Brut

pour un agent à temps complet.

Elle est versée sur le bulletin de salaire de **décembre**.

Retenue 6,32€ brut/jour de maladie ordinaire les 10 premiers jours, puis 3,16€ brut de retenue/jour suivant.
Période de référence pour le calcul des retenues MO : 16/05/2022 - 15/11/2022.

FO, toujours très attentif au quotidien des agents, continuera inlassablement à revendiquer des augmentations salariales afin d'améliorer un pouvoir d'achat maltraité de longue date par les gouvernements successifs.

Syndicat FORCE OUVRIERE – Ville de Toulouse

4, avenue du château d'eau - 31300 Toulouse / Métro Saint-Cyprien

www.fo-municipauxtoulouse.com – fo.municipaux@wanadoo.fr – Tel : 05 61 22 24 41